

# Championnat de Belgique Indoor

**Horaire à prendre en considération pour organiser une manche du championnat de Belgique en Indoor.  
Toutes catégories actuelles ( saison 2008-09) confondues, pour un accès à la salle de 7h30 à 18h00.**

Le but est d'avoir un déroulement harmonieux en alternant les catégories et en réduisant les temps morts entre les différentes manches. L'expérience de la saison précédente a fait apparaître la nécessité d'avoir un délai pour établir le classement de chaque manche F6B afin de connaître les pilotes qui franchissent les étapes suivantes \*.

**Les catégories F3P retenues sont : Inter, Sport, Promotion (programmes imposés) et F6B (Aéromusicale)  
L'horaire ci-dessous est basée sur une participation de 8 pilotes dans chaque catégorie.**

La durée des vols Inter, Sport et promotion est estimée à une moyenne de 2' 30" + 1' pour que le pilote suivant démarre soit 3' 30" .  
Les vols F6B de 2 min. prennent 2 min supplémentaires pour le délai de réflexion des juges et le changement de pilotes, soit 4'.

Installation ** (secrétariat opérationnel)		7h45
Inscription pilotes (dossard, etc....)	8h00	8h30
Contrôle du site (piste, sono, zone sécurité)	8h30	8h40
Briefing et consignes de sécurité (juges et pilotes)	8h40	8h55
Vol de calibrage	8h55	9h00
1 <sup>er</sup> tour de vol Inter	9h00	9h30
1 <sup>er</sup> tour de vol Sport	9h30	10h00
1 <sup>er</sup> tour de vol AEROMUSICAL	10h00	10h35
Pause	10h35	10h50
1 <sup>er</sup> tour de vol Promotion	10h50	11h20
Repêchage AEROMUSICAL	11h20	11h40
2 <sup>ème</sup> tour de vol Inter	11h40	12h10
2 <sup>ème</sup> tour de vol Sport	12h10	12h40
Repas	12h40	13h45
2 <sup>ème</sup> tour de vol F3P Promotion	13h45	14h15
1/4 Finale AEROMUSICAL	14h15	14h45
3 <sup>ème</sup> tour de vol Inter	14h45	15h15
3 <sup>ème</sup> tour de vol Sport	15h15	15h45
Pause	15h45	16h00
1/2 Finale AEROMUSICAL	16h00	16h20
3 <sup>ème</sup> tour de vol Promotion	16h30	17h00
Final F6B	17h00	17h15
Proclamation des résultats	17h45	18h00

**ATTENTION: en cas de participation plus importante ou de retard, l'horaire sera adapté ....  
(par exemple: le 3<sup>ème</sup> tour Promotion pourrait être supprimé)**

**\* Principe du déroulement d'un concours F6B suivant le code F.A.I. (exemple avec 10 pilotes):**

1<sup>er</sup> tour = vol de qualification pour tous les participants. A l'issue de ce tour, les 5 premiers sont sélectionnés d'office pour les 1/4 de finale.

Les 5 derniers participent au vol de repêchage. De ce dernier, on sélectionne les 2 premiers qui participent également au 1/4 finale.

Hors des 7 pilotes du 1/4 de finale, on sélectionne les 4 premiers pour la 1/2 finale.

Hors des 4 pilotes de la 1/2 finale, on sélectionne les 2 premiers pour la finale.

Lors d'une participation plus ou moins importante, le principe reste le même. La finale se disputant avec max. 3 pilotes.

**Lors de l'inscription, chaque pilote présentera sa licence sportive F.A.I. (2008 ou 2009), l'organisateur conservera la licence jusqu'à la fin de la compétition. (par exemple: la licence sera rendue lorsque le pilote rentre son dossard)**

Pour la catégorie **F6B**, les pilotes doivent remettre leurs séquences musicales sur le support approprié (CD) **ACCOMPAGNÉS** du formulaire "ad hoc" dûment complété. Renseignements sur leurs séquences musicales).

*Après s'être inscrits, les participants peuvent réaliser des essais pendant la période d'inscription ( 8h à 8h30').*

*Ceux-ci ne sont pas obligatoires et l'autorisation pour les effectuer restent à la discrétion des organisateurs.*

*Lorsqu'ils ont lieu, les participants auront le "fair-play" de partager le temps disponible.*

*Il en est de même pour les périodes de pause ou de repas.*

Pendant les arrêts, le club organisateur est libre d'organiser des démonstrations ou autres vols afin de maintenir une activité pour le public.

**En tous cas, les vols doivent être ARRÊTÉS 5 minutes avant les vols de concours.**

Les pilotes doivent en tout temps veiller à la sécurité et notamment à contrôler leurs fréquences d'émission. Dans la mesure du possible, le club mettra un système de gestion de fréquence (par ex: pince à linge numérotée) à disposition. Les organisateurs ne peuvent pas être tenus responsables des accidents qui surviendraient.